

## AVIS DE COURSE

### REGATE DEPARTEMENTALE MINIMES

**IND**

**SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023**

**Port Breton**

**SPORT NAUTIQUE de L'OUEST**

**OPTI ET OPEN SKIFF**

**GRADE 5 B**

### Préambule

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FF Voile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français

### Prévention des violences et incivilités

La FF Voile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

### Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2. Les règlements fédéraux et régionaux.

## 2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles sur le tableau d'affichage le jour de la régata avant 12h00

## 3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information se situe sur le tableau d'affichage au club house
- 3.2 [DP] [NP] A partir du premier signal d'avertissement de la manche jusqu'à la fin de la manche, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux

#### 4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 L'épreuve est ouverte aux dériveurs Opti et Open skiff.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FF Voile :
- Soit la licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - Soit la licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FF Voile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
- c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en utilisant le lien suivant : [site inscription](#).

#### 5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 18 novembre 2023, 12hr00
<b>IND</b>	<b>GRATUIT</b>

#### 8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 18 novembre 2023, 12hr00
<b>IND</b>	<b>GRATUIT</b>

8.4 Nombre de courses :

Classe	Nombre de course
<b>IND</b>	<b>2 à 5 courses</b>

8.5 L'heure prévue pour le 1er signal d'avertissement sera après 14hr00.

#### 11 LIEU

11.1 L'Annexe 1 à l'AC fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe 1 à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

## **12 LES PARCOURS**

L'annexe 2 à l'AC indique les parcours

## **13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

La RCV 44.1 n'est pas modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est maintenue.

## **14 CLASSEMENT**

**1** course doit être validée pour valider la compétition.

a) Quand **4** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

b) Quand **5** courses ou plus ont été validées le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant la plus mauvaise course.

## **18 PROTECTION DES DONNÉES**

### **18.1 Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FF Voile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

### **18.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FF Voile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FF Voile et ses sponsors. La FF Voile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FF Voile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## **19 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## **20 PRIX**

Les prix seront distribués comme suit : à la discrétion du club :

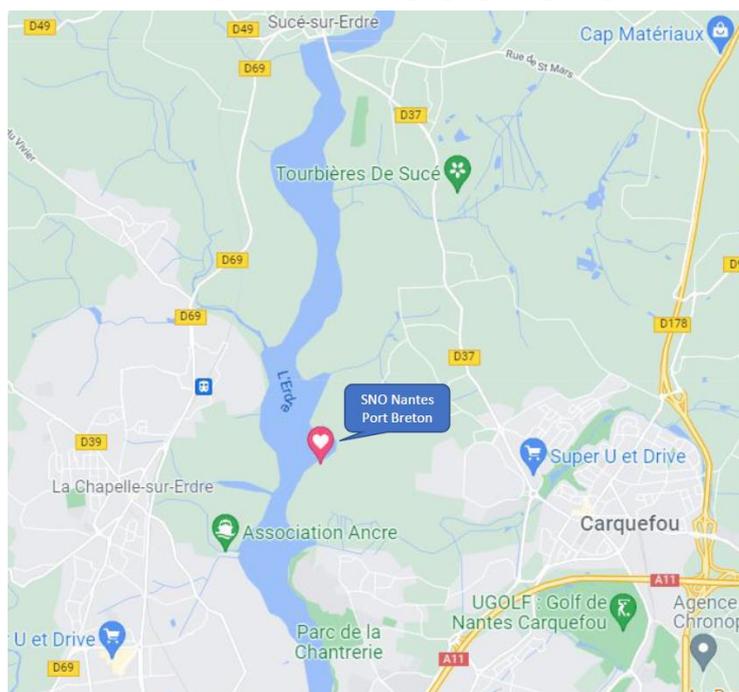
## **21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter :

**LE SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST**

Tél : 02.40.50.81.51 OU [info@snonantes.fr](mailto:info@snonantes.fr)

## Annexe 1 : ZONE DE COURSES



## ANNEXE 2 : Parcours

### PARCOURS BANANE

*Départ : 1.2.3.1.2.D.A*

*Bouées à laisser à bâbord*

